



ASSURANCE RESPONSABILITÉ LIÉE À LA POLLUTION DES LIEUX

Le déversement de polluants, qu'il soit soudain et accidentel ou qu'il survienne graduellement, peut causer des dommages importants à l'environnement et à la collectivité, tout comme il peut porter atteinte à votre réputation et affecter vos finances.

C'est pourquoi Northbridge Assurance offre une police d'assurance responsabilité liée à la pollution précisément pour les entreprises comme la vôtre.

Notre protection s'étend au-delà de la couverture offerte par les polices standards d'assurance des biens et de la responsabilité civile des entreprises, lesquelles excluent généralement tout dommage à l'environnement. Elle peut également aider à assurer la conformité aux obligations des locateurs et des locataires, ainsi qu'à d'autres obligations contractuelles usuelles.

De plus, avec le remboursement des interventions d'urgence et l'accès à des experts qualifiés en cas d'incident, nous sommes là pour vous aider lorsque des mesures rapides et critiques doivent être prises pour limiter au minimum les dommages à l'environnement.

À qui s'adresse cette assurance?

- Concessionnaires d'automobiles
- Ateliers de réparation d'automobiles
- Propriétaires d'immeubles
- Grossistes de matériaux de construction
- Imprimeurs commerciaux
- Fabricants de produits de béton
- Fabricants de produits de consommation
- Nettoyeurs à sec
- Fabricants de produits métalliques
- Concessionnaires d'équipement agricole
- Fabricants et grossistes de produits alimentaires et de boissons
- Marchands de combustibles
- Concessionnaires d'équipement pour pelouses et jardins
- Fabricants et grossistes de machinerie et d'équipement
- Fabricants de pièces automobiles non critiques
- Marchands de pneus
- Stations-service

Questions à vous poser :

- Entreposez-vous de l'essence, du diesel ou d'autres polluants potentiels dans des réservoirs, souterrains ou non?
- Entreposez-vous ou manipulez-vous des huiles, usées ou non, des batteries, du liquide de refroidissement ou des solvants de nettoyage?
- Conservez-vous un grand stock de produits en caoutchouc sur les lieux assurés?

POINTS SAILLANTS DE LA GARANTIE*

Notre contrat couvre :

- **Pertes subies par l'assuré** : frais engagés en raison d'une atteinte à l'environnement à une situation dont vous êtes propriétaire ou locataire.
- **Responsabilité civile** : frais que vous devez payer en raison d'une atteinte à l'environnement qui provient de vos biens et qui a un effet sur ceux de vos voisins.

GARANTIE / CARACTÉRISTIQUE	DESCRIPTION
Garanties visant les pertes subies par l'assuré	
Frais liés à l'interruption des activités	Perte réelle de revenu de l'entreprise subie pendant la période d'interruption des activités.
Frais de nettoyage	Frais que vous engagez pour le nettoyage après un déversement, y compris les frais de restauration, dans la mesure requise pour satisfaire aux normes environnementales.
Frais liés à une intervention d'urgence	Frais que vous engagez pour nettoyer d'urgence les substances polluantes et éviter tout dommage subséquent.
Garanties visant la responsabilité civile	
Frais de nettoyage	Frais que vous engagez pour le nettoyage après un déversement, y compris les frais de restauration, dans la mesure requise pour satisfaire aux normes environnementales.
Frais pour dommages corporels ou matériels	Dommages-intérêts compensatoires que vous êtes tenu par la loi de payer à la suite d'un jugement, d'une décision ou d'un règlement en raison d'une atteinte à l'environnement.
Frais de réclamation	Les frais de réclamation (notamment les frais de défense et autres frais visés par des garanties subsidiaires) sont compris dans le montant de garantie, sauf au Québec, où ils sont en sus de ce montant.
Autres caractéristiques	
Délaissement illicite	Couvre les dommages liés au délaissement illicite ou non autorisé de polluants sur votre propriété ou sur un chantier dont vous n'êtes pas propriétaire.
Options de garantie flexibles	Montants de garantie standards allant jusqu'à 5 000 000 \$ pour couvrir la plupart des contrats, avec montants supérieurs offerts en option.

* Garantie offerte seulement avec les polices dont l'établissement de commerce est au Canada.

RESPONSABILITÉ LIÉE À LA POLLUTION EN COURS DE TRANSPORT

Les atteintes à l'environnement ne se produisent pas que sur les lieux qui vous appartiennent et sur vos chantiers. Chaque fois que des matériaux, de l'équipement ou des déchets sont déplacés, il est possible que des polluants soient déversés dans l'environnement.

Offerte comme garantie facultative avec l'assurance responsabilité liée à la pollution des lieux, l'assurance responsabilité liée à la pollution en cours de transport couvre les incidents de pollution qui surviennent durant le chargement ou le déchargement de produits ou de matériaux qui sont transportés, expédiés ou livrés par vous ou en votre nom. Elle s'applique lorsque ces activités ne sont pas couvertes par votre assurance en première ligne en responsabilité civile automobile, maritime, liée aux chemins de fer ou liée à l'aviation.

À qui s'adresse cette assurance?

- Entreprises qui déplacent de l'équipement ou des matériaux entre des situations
- Entreprises qui transportent de l'équipement ou des déchets
- Entreprises qui font appel à d'autres pour l'enlèvement d'équipement ou de déchets

POURQUOI CHOISIR NORTHBRIDGE ASSURANCE?

- Garanties flexibles, pour les situations dont vous êtes propriétaire ou locataire.
- Guichet unique pour tous vos besoins d'assurance des entreprises, automobile, environnementale et umbrella.
- La Corporation financière Northbridge est une société de Fairfax, qui s'est fait attribuer les notes « A », « A » et « A3 » par les agences de notation A.M. Best, Standard & Poor's et Moody's, respectivement.
- Nos experts en sinistres spécialisés en assurance des entreprises offrent leur soutien jour et nuit. Ils comprennent les enjeux liés aux atteintes à l'environnement et entretiennent des relations avec des experts en réhabilitation qui peuvent rapidement vous soutenir en cas d'incident.

PLUS QU'UNE SIMPLE POLICE D'ASSURANCE

Nous avons intégré l'Assistance Gestion du risque** dans toutes nos polices contre la pollution. Ce service vous procure une tranquillité d'esprit accrue grâce à un accès téléphonique illimité à notre équipe de spécialistes en prévention, qui répondront à vos questions et vous fourniront des conseils de prévention dans divers domaines.

EXEMPLES DE RÉCLAMATIONS

À quel moment une assurance responsabilité liée à la pollution des lieux peut-elle prêter secours?

Déversement accidentel | 9 000 \$

Lors du chargement d'un camion, une erreur d'un employé a causé le déversement accidentel d'un contaminant au quai de chargement d'une entreprise. Le déversement a rapidement été contenu, ce qui a limité les dommages et empêché que le produit ne s'infilte dans le sol, l'eau souterraine et les propriétés voisines. Les frais de nettoyage se sont élevés à 9 000 \$ et ont été couverts par la police d'assurance responsabilité liée à la pollution des lieux souscrite par l'entreprise.

Fuite de réservoir de carburant | 60 000 \$

La corrosion interne d'un réservoir de carburant de 2 000 litres a occasionné la fuite de 200 litres de son contenu dans l'environnement, contaminant 250 tonnes de sol dont la réhabilitation et le nettoyage ont coûté 60 000 \$. Puisque les assurances des biens et de la responsabilité civile de l'entreprise ne couvraient pas la responsabilité liée à la pollution, l'entreprise a dû assumer elle-même tous les frais. Elle a également subi des pertes d'exploitation.

Fuite souterraine d'essence | 100 000 \$

Un système électronique de détection des fuites a notifié à une station d'essence la présence d'une fuite dans ses installations souterraines d'approvisionnement. Puisque la fuite a été décelée rapidement, la contamination ne s'est pas répandue dans le sol des propriétés adjacentes ou dans les cours d'eau avoisinants. Les frais de nettoyage se sont élevés à 100 000 \$ et ont été couverts par la police d'assurance responsabilité liée à la pollution des lieux souscrite par l'entreprise.

Défaillance d'une valve | 400 000 \$

La défaillance d'une valve dans un parc de stockage de carburant a causé la fuite de 9 000 litres de méthanol entreposé dans un réservoir de 50 000 litres. Le carburant s'est infiltré dans le sol avoisinant et dans un collecteur d'eaux pluviales. Les frais de décontamination du sol et d'un ruisseau voisin ont totalisé 400 000 \$. L'entreprise ne détenait pas d'assurance responsabilité liée à la pollution des lieux, et sa police de responsabilité civile des entreprises ne couvrait pas les incidents environnementaux. L'entreprise a dû assumer tous les frais de nettoyage. La police d'assurance responsabilité liée à la pollution des lieux aurait couvert à la fois les frais de nettoyage relatifs aux pertes subies par l'assuré et ceux liés à la responsabilité civile.

Vol de solvant | 1 500 000 \$

Un individu a tenté de voler du solvant entreposé par une entreprise dans un réservoir de 2 000 litres sur sa propriété. Dans le processus, plus de 1 800 litres de solvant ont été déversés. Le solvant a contaminé le sol avoisinant, mais aussi une propriété et un cours d'eau qui se trouvaient à proximité. L'entreprise était couverte pour l'intégralité du montant du sinistre par sa police d'assurance responsabilité liée à la pollution des lieux.

QUI SOMMES-NOUS?

Northbridge Assurance est l'une des plus importantes sociétés d'assurance des entreprises au Canada. En collaboration étroite avec nos courtiers partenaires, et en nous appuyant sur notre expertise sectorielle approfondie, nous aidons les entreprises à exercer leurs activités de façon plus sécuritaire afin qu'elles puissent se concentrer sur les occasions à saisir plutôt que sur les risques.

Pour en savoir plus, visitez le www.northbridgeassurance.ca